Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 1 (1955)

Heft: 2

Rubrik: Arts et lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA SUISSE A VERSAILLES *(suite)*

« Ainsi dans les cours silencieuses, au bas des escaliers de marbre, le long des colonnades, jour et nuit veillaient les factionnaires de la Compagnie des Cent-Suisses, témoins impassibles des fêtes, des gloires et des deuils de la Monarchie. En temps de paix, les Compagnies des gardes françaises et suisses sont dans la première Cour, les Français rangés en haie à droite, les Suisses à gauche. Les premiers couleur d'azur, les autres couleur de sang » (P. de Vallière, *Honneur et Fidélité*).

Le lendemain de la prise de la Bastille, le Maréchal de Broglie et le Lieutenant général M. de Besenval, convoquèrent les régiments des Suisses pour défendre le régime. Louis XVI ne consentant pas à ce qu'ils fussent employés ils reprirent à nouveau le chemin des garnisons. Le 17 juillet, de toute cette armée accourue pour défendre le trône, et dont le Roi n'avait pas voulu se servir, il ne restait plus que la Compagnie des Cent-Suisses. Aucun décret de l'Assemblée ne pouvait les éloigner, le Roi lui-même n'en avait pas le pouvoir sans le consentement de la Diète helvétique. « Devant la grille de Versailles devenue déserte, veillaient, désormais, deux sentinelles. L'une est un hallebardier des Cent-Suisses, son habit écarlate, la cocarde blanche de son tricorne symbolisent la France de Fontenoy et aussi la vieille Ligue des XIII Cantons. L'autre, de bleu vêtue, porte une cocarde tricolore. C'est un garde national, un conscrit de l'armée nouvelle, un futur soldat de la République » (P. de Vallière).

La nuit du 10 août 1792, 600 hommes des Régiments de la Garde Suisse, dont 15 officiers, se firent massacrer par la populace qui voulait forcer les Tuileries. Les blessés furent conduits à l'Abbaye où le restant du contingent, 262 officiers, sous-officiers et soldats, furent massacrés.

Par son ordonnance du 15 juillet 1814, Louis XVIII rétablit la Compagnie des Cent-Suisses. Le Colonel d'Affry, commandant un des quatre régiments suisses de l'armée ex-impériale, reçut l'ordre de se trouver à Compiègne avec cent grenadiers de son régiment pour former à nouveau la garde du Roi. Après les Cent-Jours, dès Waterloo, les régiments des Cantons rallièrent le Roi à Cambrai, et Louis XVIII décida qu'à sa rentrée à Paris les Cent-Suisses feraient l'avant-garde de sa maison « afin que, sortis les derniers de la capitale, ils y rentrassent les premiers ».

Le 14 juillet 1830, sur l'ordre de Louis-Philippe, licenciant sa Maison militaire et la Garde royale, le dernier « Capitaine-Colonel » des Cent-Suisses, duc de Mortemart, licenciait la Compagnie.

Rappelons encore que la célèbre pièce d'eau, d'une surface de treize hectares, face à l'Orangerie, fut creusée en 1679 par le régiment de Surbeck, qui fut décimé par les fièvres des marais. Les travaux durèrent plusieurs années. Travaux de temps de paix, qui demandaient aussi un tribut de sang.

Jean Balthasar Keller, Zurichois, « Commissaire général des fontes et de l'artillerie de France » (dont Hyacinthe Rigaud nous a conservé la physionomie dans un portrait du Château), fondit un grand nombre de statues pour le parc de Versailles, qui en portent encore la marque.

Il n'est que normal que le souvenir d'une Alliance séculaire se perpétue jusque dans ce haut lieu de l'Histoire.

A. J. Soldati,
1er *Conseiller de Légation.*

Arts et Lettres

Le célèbre graveur sur bois M. Aldo Patocchi, réputé dans toute la Suisse et à l'étranger pour son œuvre de xylographe, présentera ses œuvres à Paris à partir du 29 mars (vernissage) et jusqu'au 7 avril à la Galerie de l'Odéon.

M. Patocchi dont les Expositions à l'étranger ont attiré l'élite des connaisseurs, est Président de la Biennale du Blanc et Noir de Lugano (une des plus importantes manifestations artistiques en Suisse), Directeur de l'*Illustrazione Ticinese* et chef de la Section tessinoise des peintres, sculpteurs et architectes suisses, est un des graveurs les plus connus en Europe et son exposition à Paris retient déjà l'attention des connaisseurs et amateurs de cet art. Nous engageons nos compatriotes à la visiter. En plus du grand plaisir qu'ils en auront ils donneront ainsi une preuve de sympathie au grand artiste de chez nous.

L'opéra en un acte *Capitaine Bruno*, due aux auteurs suisses Pierre Wissmer pour la musique et Georges Hoffmann pour le livret, a été créé le 4 mars avec un très vif succès sur la scène du Grand Théâtre de Bordeaux. L'ouvrage dont l'action se situe en Italie au début du XVIe siècle, fut magistralement interprété par Marcelle Croisier, Pierre Mollet dans les rôles principaux, Marthe Coustet, Hugues Cuénod et Jean Petitpas. Il a été dirigé par Roger Gayral et fut longuement acclamé par un public d'élite. Dans la salle, autour de M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, on remarquait des personnalités françaises et suisses, dont le Conseiller de Légation, M. Bernard Barbey, représentant M. le Ministre de Salis, et les envoyés spéciaux de la presse parisienne. Après la création de *Marion* à l'Opéra Comique de Paris, celle de *Capitaine Bruno* confirme que notre Suisse possède en Pierre Wissmer un compositeur dramatique dont le talent est également reconnu hors de nos frontières.

Le Chœur des jeunes de Lausanne chantera au Temple du St.-Esprit rue Roquepine 5, le mercredi 6 avril ; à Belleville le 7 ; à Vincennes le 9. Il participe aux services religieux du Vendredi Saint, le soir, à la rue Madame 58, et le jour de Pâques, à 10 h. 30, au Temple de Versailles.

La *Revue Economique Franco-Suisse* a consacré son avant-dernier numéro aux relations culturelles franco-suisses. Préfacée par notre Ministre M. P. de Salis, elle contenait des articles d'éminents écrivains suisses et français. C'est une publication soignée dans sa rédaction et dans sa présentation qui fait honneur à la Chambre de Commerce Suisse en France.

L'Office central suisse du Tourisme édite *La Suisse, paysages, art, littérature, culture et histoire*, nouveau guide du tourisme, ayant 316 pages dont 80 illustrées par des magnifiques gravures (éditions en langue française et allemande).

Le service topographique fédéral fait paraître la première feuille de la nouvelle carte de la Suisse ainsi qu'un chapitre de l'histoire topographique de notre pays. Il s'agit de remplacer la carte de la Suisse la plus connue et la plus célèbre, la carte Dufour, avec des nouveaux procédés assurant une plus grande précision. C'est une œuvre qui honore les services préposés et qui donnera une très belle image de notre patrie.

Enfin, chers compatriotes, retenez que, du 1er au 14 août prochains, Vevey, siège de la Confrérie des Vignerons, présentera à des milliers de spectateurs venus de Suisse et de l'Etranger, sa fameuse et réputée « Fête des Vignerons » dont la fondation remonte au XIVe siècle. Cette fête qui n'est organisée que trois ou quatre fois dans un siècle, sera donnée avec la collaboration de la population entière non seulement de Vevey mais de toutes les régions avoisinantes. Il y aura un corps de ballets et des solistes internationaux et la célèbre musique de la Garde Républicaine de Paris. Le poème est de M. Géo Blanc, le célèbre producteur de Radio-Lausanne et la musique de M. Carlo Hemmerling : la mise en scène est assurée par Oscar Eberlé et la direction artistique par M. Maurice Lehmann, administrateur de l'Opéra et l'Opéra-Comique de Paris. Ce spectacle qui sera présenté par plusieurs milliers de personnes (6 solistes, 450 chanteurs, 120 musiciens, 950 enfants et 3.500 figurants), tout en étant un divertissement artistique de grande valeur et une fête patriotique en même temps, aura pour but de glorifier la culture de la vigne au rythme des saisons. Nous croyons savoir que beaucoup de nos compatriotes profiteront de leurs vacances pour se rendre à la Fête des Vignerons. L'Office des Changes a donné son accord à l'Office national suisse du Tourisme (37, boulevard des Capucines) pour la vente des billets (de 21 à 80 francs suisses) aux personnes qui en voudront profiter. Il est souhaitable de s'y adresser au plus tôt pour la location des places et autres renseignements.

Négoc. en VINS cherche pr Caf. Bras. Rest.
2.500.000 évent. av. empl. Direction
S'ad. M. UNGEMUTH Déf. 0229

« MOTUL »
HUILES & GRAISSES
AUTOMOBILES ET INDUSTRIELLES
47, rue de Paris, BOBIGNY (Seine)
Tél. : NORd 69-21

Le Fils de
BAGGI - JEAN
GLACIER
1er Prix d'honneur du Glacier Français 1949
38, Rue d'Amsterdam *Tri 01-39*

Café - Bar - Brasserie - Restaurant
" LE FRANÇAIS "
3, avenue de l'Opéra (Théâtre Français)
SA FONDUE SUISSE
réputée
M. CHIESA OPÉ 88-20, 21